

CALENDRIER DE FORMATION 2025-2026



Travail de rue... en partant!

- ◆ 26-27-28 septembre 2025
- ◆ 20-21-22 février 2026
- ◆ 24-25-26 avril 2026

Travail de rue... en pratique!

- ◆ 12-13-14 mars 2026

Préalable : au moins 1 an d'expérience après avoir suivi *Travail de rue... en partant!* est requis.

À DISTANCE Travail de rue... en partant!

- ◆ 27 au 30 novembre 2025

Moi, l'autre et la gang

- ◆ 17 avril 2026

Autres formations

Il est possible d'offrir d'autres dates et de nous déplacer pour des groupes déjà formés. De plus, il est possible d'élaborer des formations sur mesure selon vos besoins. Informez-vous!

Travail de rue et santé mentale

- ◆ 9-10 janvier 2026

Inscrivez-vous directement sur notre site Web
www.cfc-cpec.org/inscription



MODALITÉS ET INSCRIPTION

Modalités

- ◆ Un minimum de 10 personnes participantes est requis pour que la formation ait lieu.
- ◆ En cas d'annulation par manque de participants, d'autres dates de formations vous seront proposées.
- ◆ Nous communiquerons avec vous pour confirmer la tenue et les détails de la formation 10 jours avant la date prévue.
- ◆ La période d'inscription prend fin 10 jours avant la date de la formation.

Inscription

- ◆ Pour vous inscrire, veuillez remplir la fiche d'inscription au www.cfc-cpec.org/inscription.
- ◆ Notez que les frais d'inscription à toutes les formations n'incluent pas les coûts d'hébergement et des repas.
- ◆ L'inscription à une formation peut être annulée et remboursée intégralement si l'annulation se fait au moins 10 jours avant la date de la formation. Consultez notre [politique d'annulation](#) sur notre site Web pour en savoir plus.
- ◆ Prenez note qu'il y aura des frais pour un retard de paiement après 30 jours.
- ◆ Le paiement se fait à partir du moment que la formation est confirmée, 10 jours avant le début de celle-ci.
- ◆ Le paiement peut se faire par virement Interac à l'adresse suivante : info@cfc-cpec.org; ou par chèque à l'ordre du CFC-CPEC et envoyé à l'adresse suivante : 2120, rue Boivin, local 108, Québec, G1V 1N7